



Communauté de communes Armagnac Adour
 1 lotissement du Bourdalat -32400 RISCLE
Conseil communautaire du 7 septembre 2026
N° 2026/095

Extrait du registre des délibérations

Date de la convocation : 31 août 2026

Secrétaire de séance :
 Annick GENY

Date d'affichage : 31 août 2026

L'an deux mille vingt-six, le sept septembre à vingt heures le conseil communautaire convoqué, s'est réuni en séance publique à la Communauté de Communes à Riscle, sous la présidence de Monsieur Stéphane PERSOONS, Président.

Nombre de conseillers en exercice :
 Nombre de conseillers présents :
 Nombre de pouvoirs :
 Nombre de Votants :
 Nombre de voix **POUR** :
 Nombre de voix **CONTRE** :
 Abstentions

45
38
4
42
36
0
6

Présents : Mesdames et Messieurs, Persoons, Barnadas, Chanut, Duclos, Aragnouet, Bernard, Dagieux, Labrousche, Pasian, Malmoustier, Dufau Philippe, Fauqué, Bourragne, Justrabo-Hoigne, Geny, Sarran, Daste, Dufau Valérie, Castets, Descoubet, Coomans, Zago, Lux, Tachon, Pailhas, Poiteau, Biau, Minot, Faure, Plouvier-Kunz, Périssé, Labenne, Buffalan, Renaudin, Le Nevez, Menvielle, Langlade, Lamarque.

Absents excusés : Mesdames et Messieurs Cuyala-Provence, Callac, Lartigolle, Ducournau, Lajus, Palangue-Maraleigne, Berdoulet.

Pouvoirs : de M.Cuyala-Provence à M. Barnadas, de Mme Callac à M. Chanut, de Mme Palangue-Maraleigne à M.Tachon, de M. Berdoulet à M. Langlade.

Objet : Avenant au marché investissement voirie 2026
Entreprise SNAA ACCHINI - LOT 1 et LOT 2

Monsieur le Président expose à l'assemblée que, conformément au Code des Marchés Publics, la procédure adaptée (MAPA) à bons de commande a été choisie pour l'attribution du programme investissement voirie 2026, un avenant au marché est nécessaire.

Dans le cadre de ce marché investissement voirie 2026, l'entreprise SNAA ACCHINI (LOT 1 et 2) termine les travaux et il était convenu de faire la régulation de la plus-value en fin de marché.

Extrait du CCAP: Les prix seront révisés mensuellement par application au prix du marché d'un coefficient Cn donné par la formule suivante : $C_n = 15\% + 85\% (TP_{08_n} / TP_{08_0})$

Valeur de indice

- TP08 0 : 129.2 Février 2026

- TP08 N : 139.9 Mai 2026 – Travaux réalisés en juin
- CN : 1.06684

- TP08 N : 140.4 Juin 2026 – Travaux réalisés en juillet
- CN : 1.07001

ACCHINI - Formule indexation marché 2026			TP 08 ($=0,15+0,85*(TP\ 08_n/TP\ 08_0)$)		
MONTANT BC	HT	TTC	Plus value	Total marché	Plus value
LOT1 BC	171 794,73	206 153,68	10 578,90	182 373,63	218 848,36
LOT2 BC	138 241,53	165 889,84	9 629,00	147 870,53	177 444,64
TOTAL	310 036,26 €	372 043,51 €	20 207,90 €	330 244,16 €	396 292,99 €
			Plus value TTC		24 249,50 €

Pour le LOT 1 : Avenant 1 est de 10 578.90 € soit un total de 12 694.60 € TTC.

pour le LOT 2 : Avenant 1 est de 9 629.00 € soit un total de 11 554.80 € TTC

Les membres du conseil communautaire décident à la majorité de valider les avenants pour le LOT 1 et le LOT 2

Les crédits nécessaires sont prévus au budget de la Communauté de Communes.

Acte rendu exécutoire par son envoi
en sous-préfecture le 09 septembre 2026
et sa publication le 09 septembre 2026

Le Président,
Stéphane PERSOONS

